



HP-88

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-88
Autres moyens d'identification	Prétrempage Sans Contact Au pH Faible - Taux Élevé De MDT Dans L'eau
Usage recommandé	Utilisé comme prétrempage dans les applications de lave-auto sans contact.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant / Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 3 (le 28 février, 2018)
Date de préparation	le 08 juillet, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Corrosion cutanée - catégorie 1C; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Date de préparation le 08 juillet, 2016

internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Sel organique	RCC*	5-10	N/A
Acide phosphorique	7664-38-2	3-5	N/A

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Examiner la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Date de préparation le 08 juillet, 2016

Page 02 de 06

importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment. Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). NE PAS entreposer dans un contenant en métal ou aluminium. NE PAS entreposer dans les températures en haute de 120°F. Entreposer dans des contenants clos.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune.
Odeur	Doux
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	< 1.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Date de préparation le 08 juillet, 2016

Page 03 de 06

Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.08
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Températures au-dessus de 110.0 °C (230.0 °F)

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), chlorates, hypochlorites, métaux (p. ex. aluminium).

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique: monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Contact avec des métaux: gaz hydrogène inflammable.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sel organique		5400 mg/kg (souris)	

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. Une exposition prolongée peut provoquer des lésions oculaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire.

Ingestion

Ce produit peut être nocif ou mortel si avalé.

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Date de préparation le 08 juillet, 2016

Page 04 de 06

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucun ingrédient inscrit dans les listes de l'IARC, de l'ACGIH, de OSHA et du NTP (du SIMDUT).

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Sel organique	440-760 mg/L (96 heures)	1525 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))		

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	3264	LIQUIDES CORROSIFS, Acide, Inorganique (Acide phosphorique)	Class 8	III
US DOT	3264	LIQUIDES CORROSIFS, Acide, Inorganique (Acide phosphorique)	Class 8	III

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Date de préparation le 08 juillet, 2016

Page 05 de 06

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Consultez Transchem Inc. concernant le statut des ingrédients.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

New Jersey Right To Know : Acide phosphorique (CAS: 7664-38-2).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 2** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 0**

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 08 juillet, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 28 février, 2018:
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : HP-88

FDS No.: Ver. 3 (le 28 février, 2018)

Page 06 de 06

Date de préparation le 08 juillet, 2016